

VIVRE à Saint-Jean-Pla-de-Corts



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, chers amis,

C'est dans un contexte économique et social particulièrement difficile tant sur le plan national qu'international que vient de s'achever l'année 2012.

Les collectivités territoriales, les communes en particulier, n'échappent pas aux contraintes de la conjoncture et à son corollaire financier.

Une situation qui nous encline, nous gestionnaires des deniers publics, à toujours plus de rigueur et d'efficacité dans la conduite de l'action municipale.

Rigueur et efficacité tels sont les principes qui, à Saint-Jean-Pla-De-Corts, président quotidiennement à la gestion des services communaux et à la réalisation des investissements indispensables à l'épanouissement harmonieux de la commune.

Au cours de l'année 2012, de nombreux investissements ont été, dans le respect des grands équilibres budgétaires, réalisés au sein du village : centre commercial et nouvelle place devant la mairie, parking, mise en sécurité piétonne, station d'épuration, travaux préparatoires à la construction de la maison de retraite, entretien du patrimoine, implantation de nouvelles activités au centre naturel de loisirs (plans d'eau)

2013, conduira la municipalité à poursuivre sur cette voie avec notamment un programme notable d'investissements dédiés à l'entretien et à la réfection de la voirie.

En dépit de la mise en œuvre de ces actions volontaristes, la municipalité envisage de ne pas augmenter, cette année encore, le taux des impôts locaux, faisant des St-Jeannaises et St-Jeannais, les habitants parmi les moins imposés du département.

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, chers amis, que cette nouvelle année qui s'offre à nous, soit pour vous toutes et pour vous tous, pleine de joies, de réussite et de santé.

En dépit d'une conjoncture particulièrement difficile notamment pour les plus fragiles, sachons garder espoir et nous mobiliser dans la solidarité pour un avenir meilleur.

Avec toute ma considération et mon dévouement.

Robert GARRABÉ,
Maire de Saint-Jean-Pla-De-Corts,
Vice-Président du Conseil Général.



■ COMPTE ADMINISTRATIF 2011

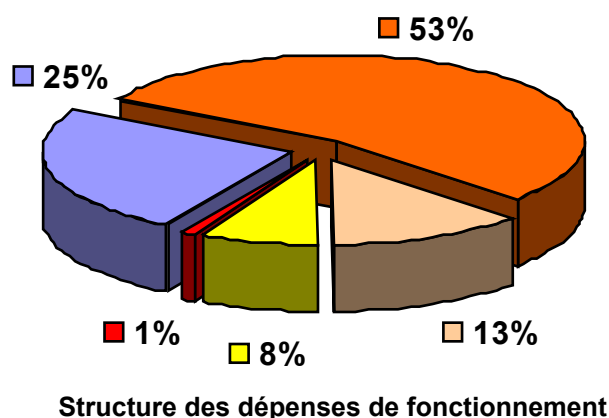
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en 6 catégories

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparation, fluides et assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus)
4. Les charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles, amendes...)
5. Les charges calculées (dotation aux amortissements et provisions...)

Réalisation des dépenses de fonctionnement en euros

Charges...	Montant	Réalisation
à caractère générale	282981	96%
de personnel	617202	100%
de gestion courante	146491	91%
financières	89906	98%
exceptionnelles	2216	100%
Divers	9983	100%
Total	1148779	



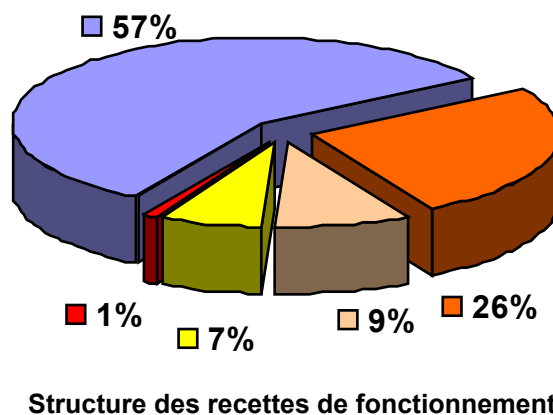
Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont divisées en 6 catégories

1. La fiscalité directe locale
2. Les subventions et participations de l'État et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers (produits des placements...)
5. Les produits exceptionnels (produits des cessions d'immobilisation...)
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)

Réalisation des recettes de fonctionnement en euros

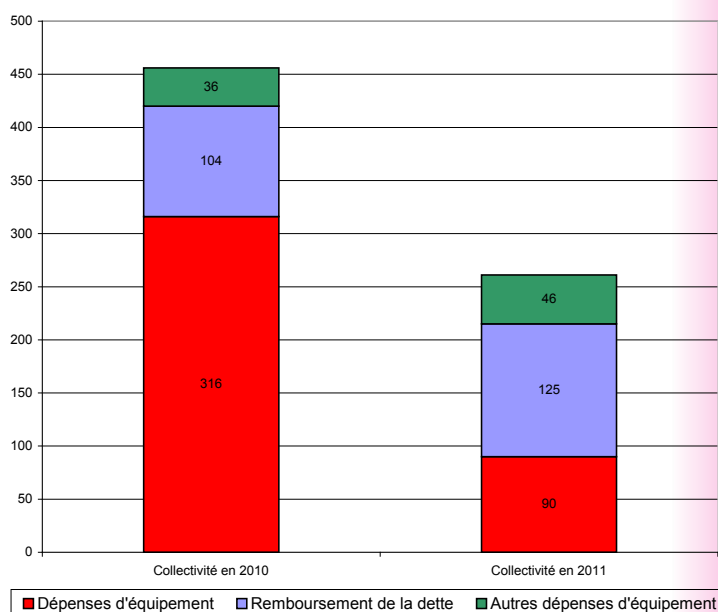
Produits...	Montant	Réalisation
Fiscalité locale	731663	126%
Subventions, participations	325991	96%
Produits courants	111254	109%
Produits financiers	56	
Produits exceptionnels	11083	369%
Divers	85531	106%
Total	1265578	



Dépenses d'investissement

	Montant	Réalisation
Dépenses d'équipement	89812	29%
Remboursement de la dette	124549	98%
Autres dépenses d'investissement	45647	100%
Total	260008	

Réalisation des dépenses d'investissement en euros

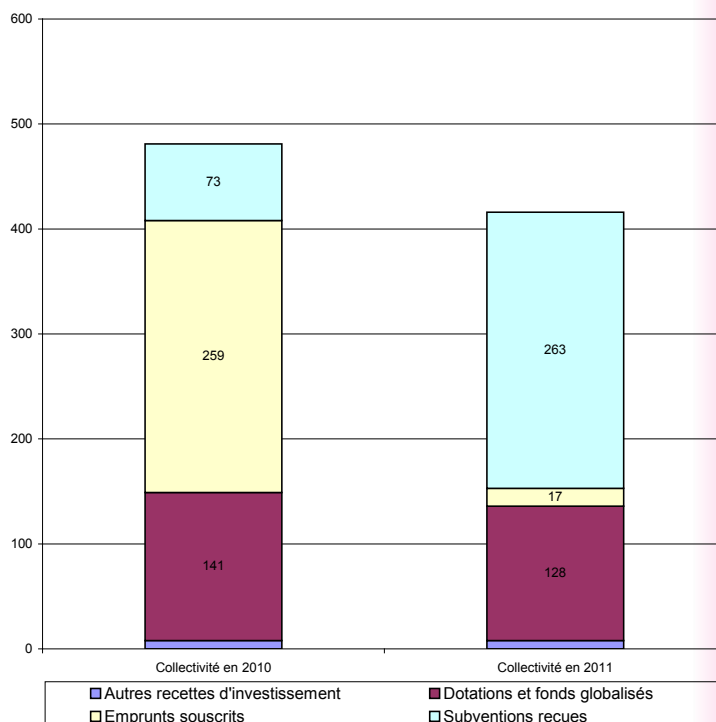


Évolution des dépenses d'investissement en K euros

Recettes d'investissement

	Montant	Réalisation
Dotations et fonds globalisés	127514	111%
Subventions reçues	262560	91%
Emprunts souscrits	16750	100%
Autres recettes d'investissement	8003	100%
Total	414827	

Réalisation des recettes d'investissement en euros



Évolution des recettes d'investissement en K euros

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Résultat

Définition du résultat

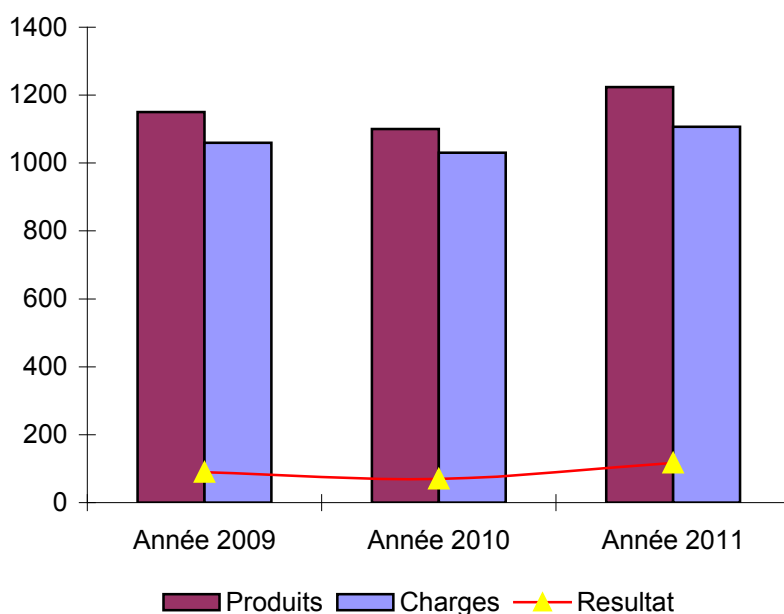
Le résultat est égal à la différence entre la totalité des produits et des charges de fonctionnement constatés au cours de l'exercice

Il tient compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions

Il équivaut au solde positif ou négatif de la section de fonctionnement qui apparaît dans le compte administratif

Le résultat traduit l'enrichissement ou l'appauvrissement de la collectivité constaté au cours de l'exercice

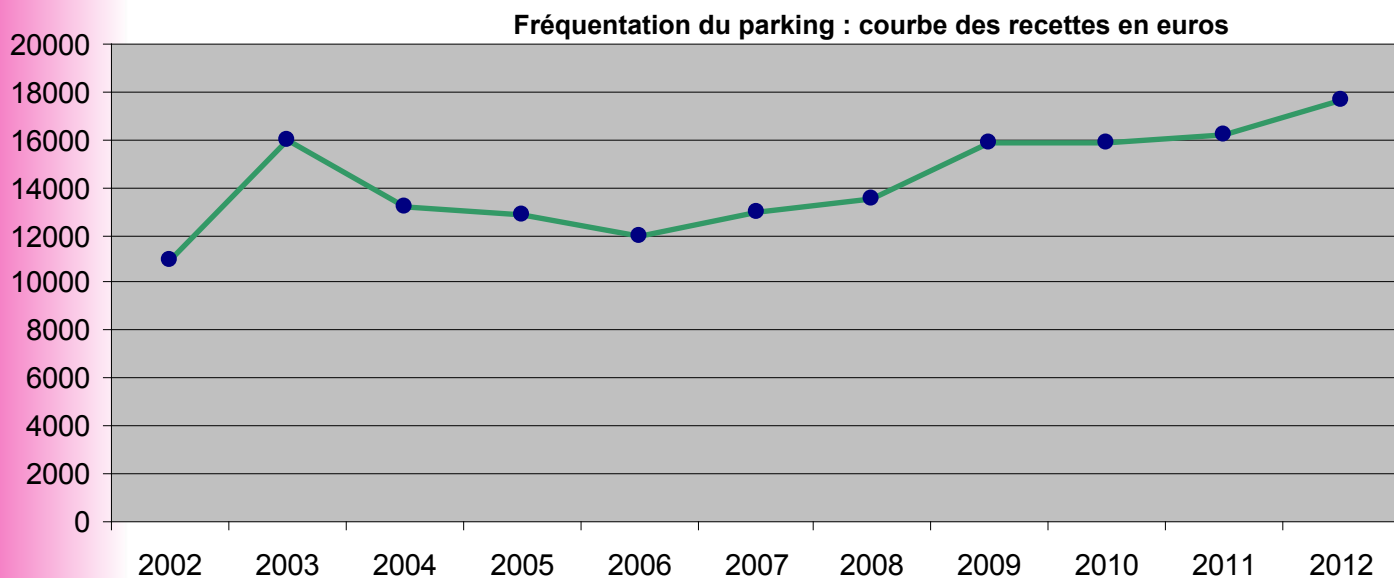
Produits de fonctionnement	1 223 714
Charges de fonctionnement	-1 106 915
Total	116 799



Évolution du résultat en K euros

Fréquentation du plan d'eau 2012

Comme l'an passé, les recettes du plan d'eau ont permis de couvrir les diverses dépenses de fonctionnement : personnel communal, maîtres nageurs, amortissement du matériel, eau, électricité...



Vie municipale

■ **ÉTÉ AU PLAN D'EAU**

Beaucoup de monde cet été sur les pelouses verdoyantes, dans l'eau de baignade et sur les attractions ludiques et sportives.



Un apéritif de fin de saison pour faire le fructueux bilan et se projeter dans le proche avenir estival.

5

■ **DE NOUVEAUX LOISIRS AU PLAN D'EAU**

Poursuivant sa politique d'animation du village et de développement des activités du « **Centre Naturel de Loisirs** » la municipalité a contribué à la mise en place d'une activité de **téléski nautique** au plan d'eau de pêche.

Non polluante, respectueuse de l'environnement et compatible avec la voca-



tion de pêche du plan d'eau, ce nouveau loisir ouvert aux jeunes et moins jeunes fonctionnera annuellement du 1er mai au 31 octobre.

La pêche sera quant à elle ouverte du 1er novembre au 30 avril.

Vie municipale

■ CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Le 14 juillet

Comme le veut la tradition plusieurs personnes ont été honorées : M. et Mme COTTON Augustin et Renée pour leurs noces de diamant. Mesdames CUFFI Michèle et VERS-TAVEL Edith pour leur implication humanitaire à la Croix Rouge. Des



Écoliers portant la gerbe



M. le maire et les élèves de CM2 entonnant la Marseillaise

sportifs St Jeannais Champions de France division Honneur avec le club de rugby du Boulou : Stéphane MAGNE, Jean-François OLIVÉ-RAS et Paul-Henri VILACÉCA.

En outre, 28 Atlas ont été offerts aux élèves du CM2.

Armistice du 11 novembre

Les petits écoliers ont lu un poème écrit par l'une de nos « plumes » St Jean-naise honorablement connue, Honoré Pardineille.



■ DÉVELOPPEMENT URBAIN

Ce sont trois nouveaux lotissements, oeuvres d'aménageurs privés, qui vont prochainement sortir de terre, et contribuer au développement urbain de la commune, de nature à satisfaire les nombreuses sollicitations en matière de logement, qu'il s'agisse d'accession à la propriété ou de locatif.



Préalablement à l'instruction des permis d'aménager par les services de la D.D.T.M, la municipalité a été étroitement associée aux études de conception dans le respect des lois SRU et UH (*), traitant la densité urbaine, et la mixité sociale, et des dispositifs relatifs au développement durable applicables aux conditions de desserte (voies et cheminements doux), à la collecte des déchets ménagers, à l'éclairage public,

et au traitement paysager et environnemental.

Sur un macro lot adjacent au futur EHPAD et au lotissement « Le Clos de Villargeil », seront édifiés vingt cinq logements sociaux locatifs de différents types adaptés aux conditions d'hébergement de familles et de seniors actifs susceptibles de bénéficier de service et d'activités de l'EHPAD .

Cette opération sera l'œuvre de l'office départemental d'HLM, qui en assurera la gestion. L'acquisition du foncier arrivée à son terme, ce projet est actuellement en phase de conception et devrait être mis en œuvre très prochainement.

LE CLOS DE VILLARGEIL (94 lots) : situé sur la RD 13, route de Maureillas, la fin des travaux est programmée pour le premier trimestre 2013, date à laquelle devrait débuter la mise en chantier de l' EHPAD.

LE CLOS DELS HOSPITALS (11 parcelles) : situé entre la RD 115 et le chemin de la briqueterie. La fin des travaux est prévue dans le courant du premier trimestre 2013.

LE CLOS DEL CAMI DEL CONANGLES (12 parcelles) : situé en bordure de la RD 13 et du chemin del Conangles. L'aboutissement prochain de l'instruction relative aux conditions d'accès et de desserte est susceptible de permettre la mise en œuvre des VRD dans le courant du premier trimestre 2013.

(*) SRU:--- Solidarité et renouvellement urbain

UH :--- Urbanisme et habitat

Vie municipale

Vernissage

Artistes, élus et invités lors du vernissage à la Galerie du Vieux Château.



Concours Maisons Fleuries

Sensibles aux jeunes plants offerts à chaque printemps par la municipalité, de nombreux Saint-Jean-nais emploient leur talent pour améliorer l'espace urbain.

De riches palettes colorées s'invitent sur les balcons et les fenêtres, égayent les façades et les jardins. Cette année, le commerce local, le Bar Restaurant Les Abeilles a séduit les membres du jury, par la qualité de son fleurissement.

Une sympathique manifestation s'est déroulée dans la salle du conseil municipal. Robert Garabé, Maire, Conseiller Général recevait les heureux lauréats, en présence de la Commission Embellissement et des élus. Diplômes et bons d'achats récompensaient « les mains vertes ». M. Torreele, directeur des *Serres des Géraniums* du Boulou, comme à l'accoutumée, offrait une harmonieuse variété de fleurs automnales qui ne manqueront pas d'égayer le village en hiver.



3ème AUTOMNE MUSICAL –
Soirée présentée par Frédéric
LODÉON. L'orchestre sympho-
nique « Brahms » du Conserva-



toire « Isaac Albéniz » de Girona
accompagnait François Ragot
violoncelliste céretan, Directeur
artistique du festival et la sublime

soprano Christine Rigaud.

Festa del Joglar



En l'église Saint-Jean-Baptiste, en pré-
sence de Monsieur le sous-préfet Philippe



SAFFREY et du 1er magistrat Robert Gar-
rabé, Conseiller Général, notre village a
accueilli un concert de la *Festa del Joglar*
organisé par le CIMP qui réunissait le Trio

Ararat et Marc Egea (Catalogne sud), Rostom Khachikian (Paris) et Vincent
Vidalou, musicien et professeur de Conservatoire (CRR Perpignan).

Vie municipale

■ **TÉLÉ-ALARME... INFORMATIONS**

Par mesure de sécurité, il ne sera pas installé de téléalarme sur une live-box. En effet, pour que les appels de détresse soient réceptionnés sur la plate-forme de réponse téléphonique, il faut que la téléalarme soit directement branchée sur une ligne fixe et non dégroupée.

De même, il est plus que souhaitable que le locataire d'une téléalarme remette à ses voisins le double des clés nécessaires en cas d'intervention d'urgence.

Enfin il est rappelé que tout demandeur de téléalarme doit signer une convention à la mairie. Cette convention précise que tout détenteur d'une téléalarme s'engage à faire connaître à son assureur la présence d'une téléalarme à son domicile. Il convient d'inclure dans la police d'assurance les garanties complémentaires, dégâts des eaux, foudre, dommages électriques, tous dommages accidentels, ainsi que perte de l'appareil. Lors d'un préjudice, et dans l'attente du remboursement, par l'assurance, le locataire s'oblige à régler la facture du matériel loué (émetteur téléalarme, collier médaillon) au service de téléalarme Instance de Coordination de Céret.



Pour toute information complémentaire, il convient de contacter le secrétariat du service au 04.68.87.13.10

■ **COLLECTE DES DÉCHETS**

Mise en place de colonnes enterrées

Dans le cadre de la politique de collecte des déchets conduite par la Communauté de Communes du Vallespir, Saint-Jean Pla de Corts se dote de colonnes d'accueil enfouies. Plusieurs points d'implantations sont prévus dans le village.

A ce jour deux points sont en service :

- **avenue des Albères : 3 colonnes (déchets ménagers+ déchets recyclables + verre)**
- **place des Evadés : 3 colonnes (déchets ménagers + déchets recyclables + verre)**

Toute information utile sera très prochainement communiquée concernant les futures implantations.

Par ailleurs, il est à noter qu'une « colonne à textiles » a été implantée sur le parking derrière la salle polyvalente (place des Aires). Cette colonne accueille le linge de maison, les textiles, les chaussures.

■ INCIVILITÉS ET DÉLINQUANCE

Depuis quelques mois, des manifestations de délinquance (cambriolages, vols, détériorations...) se sont accentuées dans notre département. Saint-Jean Pla de Corts, tout comme les villages voisins n'a pas échappé à ces incivilités. A ce jour 11 cambriolages y ont été commis, plusieurs dans le lotissement Saint-Sébastien, d'autres dans celui du «Plan d'eau», enfin tout récemment au centre ville.

Afin de remédier à cette situation et de sensibiliser la population sur la « délinquance d'appropriation », la gendarmerie du Boulou, en collaboration avec la municipalité, a mis en

place un « dispositif de prévention ». A ce titre, un protocole de « participation citoyenne » a été signé entre le Préfet, le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales » et le maire du village.

re des Pyrénées-Orientales » et le maire du village.

Ce protocole conduit à la mise en place d'un dispositif de « voisins vigilants » dans les 14 zones déterminées du village. Les **voisins vigilants** de chacune de ces zones ont pour mission, en relation avec la mairie, de signaler à la gendarmerie tout fait suspect observé sur sa zone ou de communiquer toute information de nature à prévoir tout acte de délinquance : cambriolage, vol, détérioration...



d'observer tout fait suspect observé sur sa zone ou de communiquer toute information de nature à prévoir tout acte de délinquance : cambriolage, vol, détérioration...



Vie municipale

■ CENTRE COMMERCIAL : UN NOUVEAU COEUR DE VILLE

La réalisation du centre commercial, place de la Mairie est désormais achevée. Après plus d'une année de travaux, un nouveau « cœur de ville » est né, répondant à la volonté de la municipalité de :

- Mettre sur un même site à la disposition des habitants tous les services dont ils ont besoin au quotidien : mairie, poste, boulangerie-pâtisserie, alimentation, coiffeur, tabac-presse, bar-restaurant, boucherie, centre médical, marché du mardi, groupe scolaire, bibliothèque, salle polyvalente...

- Consolider le commerce de proximité indispensable à la vie d'un village. De nombreuses communes en sont malheureusement dépourvues.

- Créer un nouveau lieu de vie indispensable à l'intégration des nouveaux habitants et au développement de la cohésion sociale.

- Mettre en sécurité les aînés et les scolaires qui se rendent au Centre Médical, à la bibliothèque, au centre socio-culturel ou à la salle polyvalente. Un nouveau passage piétonnier protégé et un giratoire ont été créés face à la salle polyvalente.



- D'embellir le village, de manière à améliorer le cadre de vie.

- Valoriser la commune qui avec nombre d'infrastructures d'accueil devient d'année en année de plus en plus appréciée et attractive.

L'ensemble est doté d'un parking de 50 places et d'arrêts-minute de nature à permettre de fréquenter le site dans de bonnes conditions.

La réalisation particulièrement structurante pour le village a été réalisée à l'initiative de la municipalité, après de longs mois de conception, avec une maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes.

Coût définitif de l'opération : 1 700 000 €

Communauté de Communes	862 000 €	51%
Conseil Général	286 000 €	17%
Récupération TVA	272 000 €	16%
État	240 000 €	14%
Commune de St-Jean	40 000 €	2%
Total	1 700 000 €	100%

■ MAISON DE RETRAITE

Ouverture 2ème semestre 2014



13

Après plusieurs années passées à la constitution de dossiers et à l'obtention de toutes les autorisations de l'État et du Conseil Général, les travaux de la future Maison de Retraite Médicalisée débuteront ce 1er trimestre 2013.

Hautement médicalisée, l'établissement comportera :

- **82 lits dont**
 - 5 lits d'hébergement temporaire,**
 - 28 lits pour malades Alzheimer**

- **1 pôle d'animation et de soins adaptés**

50 emplois seront créés sur le site préalablement à l'ouverture de l'établissement prévue au 2ème semestre 2014.

Dans un environnement boisé, avec vue sur le *Canigó*, des jardins aménagés et des parkings adaptés, la structure sera une référence de nature à valoriser notre commune et à répondre aux besoins de ses habitants et des communes voisines.

Les Ecoles

■ NOUVELLES DIRECTRICES ET NOUVEAUX PROFESSEURS

Nouvelle rentrée, nouveaux venus, nouvelles retraitées.

Clin d'œil à Mme ARMANGUE Françoise et Mme GUARDIOLA Dorita qui jouissent pleinement depuis septembre de leur nouvelle fonction « retraitées ». Après ces années de « bons et loyaux » services, nous formulons pour chacune d'elles des vœux d'excellente santé et leur disons encore « **longue et heureuse retraite** ».



À l'école élémentaire, Mme **MALET Florence**, déjà en poste au village, a pris les fonctions de directrice.

Un nouveau professeur des écoles M. **LORENTE Franck** a en charge le CM1.

À l'école maternelle, Mme **TORRENT Michèle** est la nouvelle di-

rectrice, elle a en charge la grande section. M **Dou Christophe**, nouveau professeur des écoles est chargé de la moyenne section et de quelques petites sections.

Bonne prise de fonction aux nouveaux arrivants, à l'ensemble des



équipes éducatives et à tous nos petits écoliers.

Très bonne année scolaire

Bulletin municipal janvier 2013



Multiples facettes d'un jour de rentrée.

A la cantine le déjeuner est bien venu...

Dehors les grands se défoulent sur l'herbe tendre.



A l'école maternelle, chacun prend ses marques, Mado veille aux « premiers arrivants ».

Enfants et Enseignants sensibilisés aux risques majeurs et aux dangers ...(feu, inondation...) Alerte et Conduite à tenir, sous la conduite du Corps des sapeurs pompiers.....



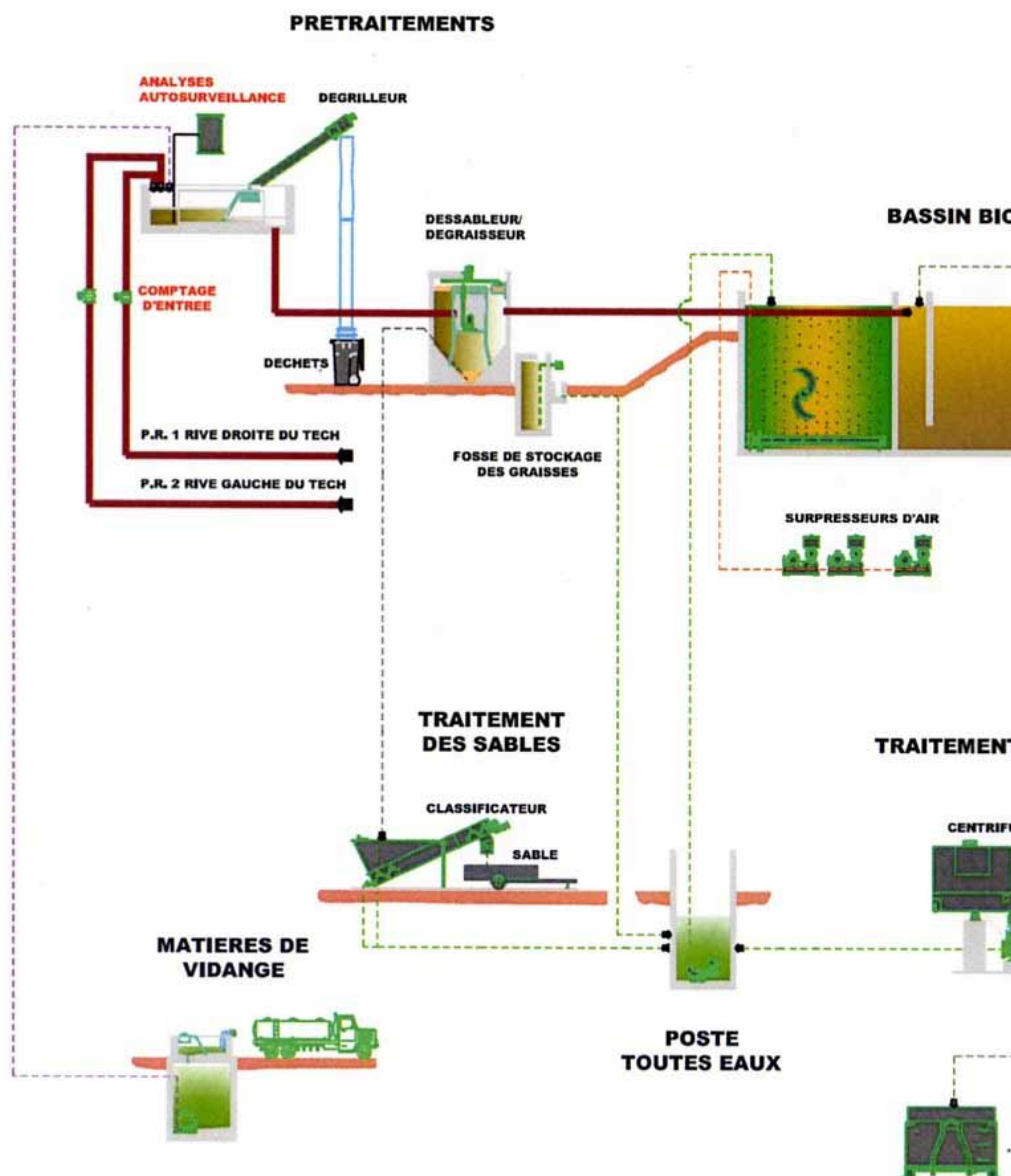
■ STATION D'ÉPURATION ET RÉSEAUX

Au terme de procédures complexes et de plusieurs mois de travaux, une nouvelle station d'épuration bénéficiant de technologies adaptées aux exigences réglementaires de la loi sur l'eau en matière de gestion, traitement et rejet des eaux usées, afin que celles-ci aient des impacts moindres sur le milieu naturel, va très prochainement contribuer à relever un des défis majeurs pour l'avenir : « **la dépollution et la réutilisation des eaux usées** ».

La capacité de traitement de cette nouvelle station sera par ailleurs compatible avec le futur développement urbain des communes de Saint-Jean-Pla-de-Corts et Maureillas, chacune des collectivités aura à terme la faculté de traiter des volumes respectifs de 4200 et 1000 équivalent habitants.

Sa mise en service interviendra dès son raccordement au réseau du fournisseur d'énergie (EDF), aux environs du 22 janvier 2013.

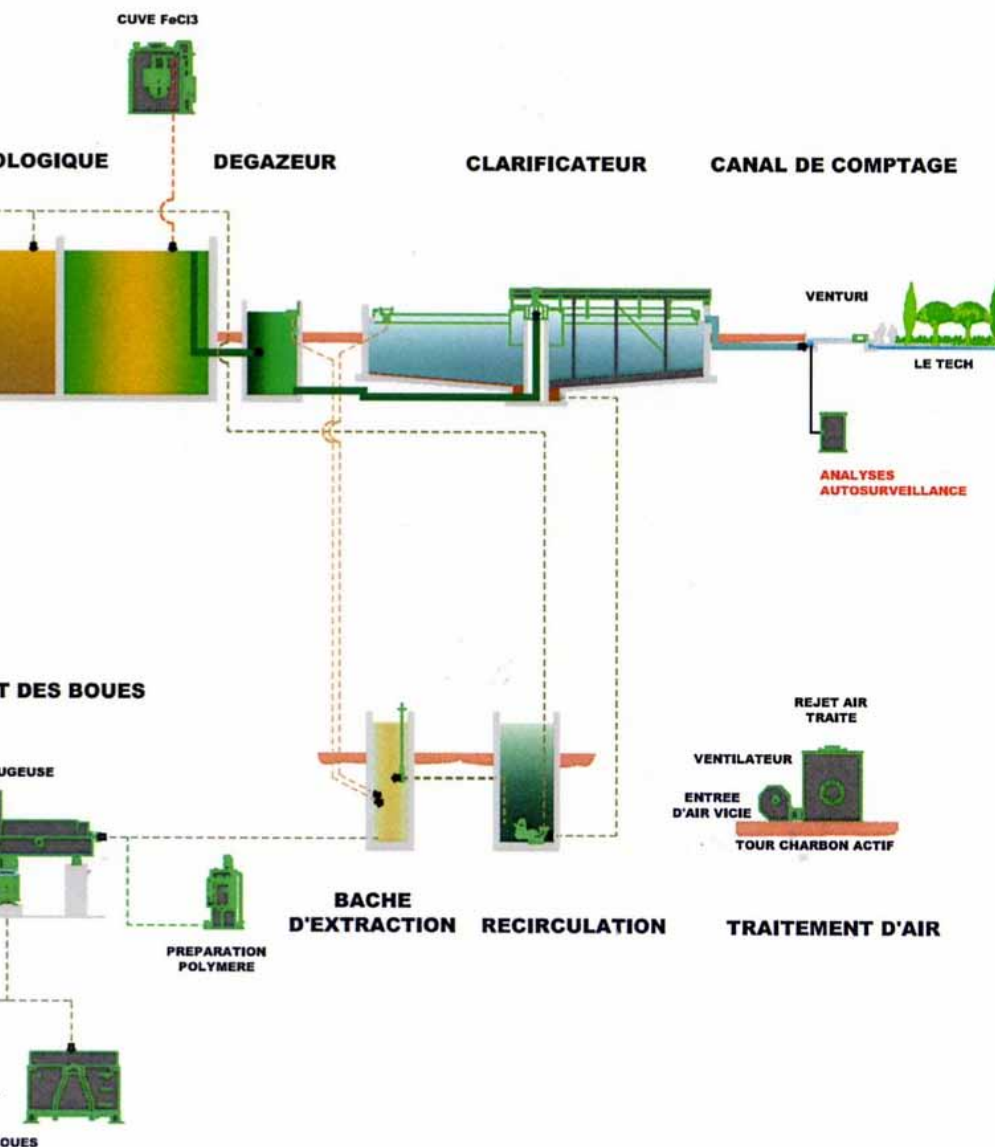
Outre cette usine de dépollution des eaux usées, deux stations de relevage et QUATRE MILLE TROIS CENTS MÈTRES de réseau nécessaires au transfert des effluents ont été réalisés sur chacune des rives du Tech afin de desservir Saint-Jean Pla-de-Corts y compris le futur EHPAD, l'opération immobilière en cours et Maureillas. La pose de ce réseau a nécessité la mise en œuvre de diverses techniques adaptées à l'environnement naturel, notamment l'enfouissement des canalisations à une profondeur de cinq mètres sous le Tech, selon des procédés spéci-



riques apportant toutes les garanties en cas d'aléa.

Parallèlement, un réseau d'adduction d'eau potable nécessaire à l'alimentation de la station d'épuration, du futur EHPAD et du lotissement « Le clos de Villargeil » a été réalisé. Deux sections de cette conduite ont été posées en encoffrement sur les ouvrages franchissant le Tech et le Villargeil. Ce sont ainsi

SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE MÈTRES de réseaux qui ont été mis en place dans le cadre de ces travaux.



Les diverses procédures administratives et la conception des ouvrages ont été élaborées sous maîtrise d'œuvre du cabinet Pure-environnement, l'ensemble des travaux ont été réalisés par les entreprises GTM-environnement, et la Catalane de construction pour la STEP et le groupement d'entreprises SOGEA, Fabre-Frères et Sol-Frères pour les réseaux.

Coût : 3 753 080 euros TTC

Financeurs : L'État, les communes de **Saint-Jean-Pla-de-Corts** et **Maureillas** au prorata des équivalents habitants raccordables, le **Conseil Général des Pyrénées-Orientales** et l'**Agence de l'Eau**.

Travaux

■ CHEMIN PIÉTONNIER



■ DERRIÈRE LA SALLE POLYVALENTE



■ ENTRETIEN



Un coup de peinture pour les sanitaires de l'école élémentaire



Entretien des berges du plan d'eau

■ ÉLAGAGE DU PEUPLIER



Élagage du peuplier devant la mairie pour permettre la création du « Chemin piétonnier »



■ NOUVEAUX LOTISSEMENTS



Le Clos de Villargeil
Route de Maureillas, près du futur EHPAD



Lotissement Costa dels Hospitals

Vie associative



Assemblée générale du 17 octobre 2012

■ **BOUCLE ST-JEANNAISE**

La Boucle St-Jeannaise recharge ses « baskets », noue ses lacets et prend un nouveau départ.

Sandra Deniau a pris la présidence pour de nouvelles boucles à boucler...

■ **LES SALTIRELLS**

Salle comble pour la traditionnelle Ballada d'Automne des Saltirells



■ **COMITÉ DES FÊTES**

la « 16ème Nuit du Musette » dont la notoriété n'est plus à faire, animée par Fabien Veyriras, a connu un brillant succès.



■ JOIE ET LOISIRS

La parole est donnée au Président :

«Le club des Aînés «Joies et Loisirs» de Saint-Jean-Pla-de-Corts n'a pas failli à sa tradition annuelle ; son grand voyage de 7 jours au-delà de nos frontières.



Cette année la destination proposée était l'Île de Madères pour sa capitale Funchal en passant par une escale de 2 jours à Lisbonne. 48 joyeux voyageurs étaient de la partie pour découvrir cette île merveilleuse avec ses fleurs et ses fruits exotiques, ses côtes découpées et ses plages de sable fin, sans oublier l'hôtellerie 4 étoiles de

grand luxe ainsi que ses buffets libres à profusion. Voyage tenté mais voyage réussi.

Le Club avait organisé au cours du 1er semestre des sorties d'une journée, tout d'abord à Narbonne dans un Music-Hall «Les folies Berchères» et également une escapade au Canal du Midi.



Sortir et voyager font aussi partie des nombreuses distractions de notre club. On vous attend.»

Le Président Yves COSTARD (Tél. 04.68.83.51.46)



Vie associative

■ FORUM DES ASSOCIATIONS



22

■ FESTA DEL ROSER

Sardane de fraternité qui cherche l'ombre bienfaisante.



Repas festif pour de nombreux convives. Raffle nocturne et en plein air sous la houlette des Angelets

■ ANGELETS DEL VALLESPÍR

Toujours plus haut, et dans un rythme effréné avec les Angelets



Démonstration à Saillagouse le jour du marché devant la mairie

■ TRADITIONS CATALANES



La Nit de la Canço Catalana i de l'Ollada

La *Principal de la Bisbal* a fait vibrer plus de 500 convives pour la 24ème édition de « *La Nit de la Canço Catalana i de l'Ollada* ». Succès retentissant qui récompense le président Gironès et l'ensemble des bénévoles .





Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

Quand

Du 17 janvier au 16 février l'ensemble des habitants de la commune vont répondre à une enquête de recensement.

Qui

Un agent recenseur muni d'une carte tricolore avec photographie, signée du maire, viendra chez vous. Il déposera des imprimés et fixera un rendez-vous pour venir les récupérer.

Pourquoi

Les informations tirées des réponses de toutes les personnes recensées éclairent les pouvoirs publics sur les décisions à prendre en matière d'infrastructures d'équipements collectifs (écoles, logements, hôpitaux...)

Confidentialité

Vos réponses individuelles ne seront en aucun cas diffusées à un autre organisme que l'INSEE.

Civisme

Participer au recensement est un acte civique ; aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée. C'est également une obligation.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION ET DE RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL A L'AGENT RECENSEUR.

Un dispositif de stationnement **ZONE BLEUE** à durée limitée sera prochainement mis en place sur l'Avenue des Albères, à hauteur du nouveau Centre Commercial. Des disques prévus à cet effet pourront être retirés à l'accueil de la mairie.



Pour 2013, la municipalité a décidé de

se doter d'un **aspirateur** de déchets urbains auto-tracté 100 % électrique et 0 % CO2.

Votre beauté au quotidien, sans vous déplacer.

Faites-vous plaisir par un soin de beauté des pieds, mains, visage, épilation ou réflexologie plantaire.

Contactez
Véronique POULIN au
04.34.12.48.54 ou
06.15.62.88.15

Une nouvelle association culturelle sur St-Jean
SANGÎTA

Cours de guitare
avec
Mme Sandra GUERRERO

Nous vous informons que sous l'égide de la municipalité, un **distributeur automatique de billets** vient d'être installé dans la nouvelle supérette **VIVAL**.

Un nouveau parking au sein du «vieux village»

Le stationnement sur la place de l'ancienne mairie devient de jour en jour problématique : difficultés d'accès pour le camion de collecte des déchets, risque d'impossibilité d'intervention pour une ambulance, insécurité pour les piétons, nuisances diverses...

De manière à pallier ces inconvénients récurrents, la municipalité étudie la possibilité de créer un parking aménagé sur des jardins sis au bas de la place.

En tout état de cause, aucune décision ne sera prise avant consultation des habitants concernés.

Aide à la personne
Auxiliaire de vie

ASSOCIATION CAROLE

Aide médico-psychologique
Soutien dans le quotidien
Séniors - Adultes - Enfants

Forné : 06 14 17 55 84
Picco : 06 15 67 42 89

SAINT-SEBASTIEN 2013

Samedi 19 janvier, le Radio-Crochet **Sélection Vallespir** fera halte à la salle polyvalente du village. Candidates et candidats peuvent s'inscrire en vue de la sélection. Soirée gratuite

Etat civil année 2012

MARIAGES

MORANCY Richard et MERY Florence	26 Mai
VANDEKAN David et BÉAL Charlotte	07 Juillet
PALLE Jean-Claude et ARQUILLO Nièves	18 Août
OMARI Mohamed et SALELLAS Amandine	25 Août
PUEYO Antonio et ROUSSELET Marie-Jeanne	22 Septembre
LEPLUS Christian et NOGUEZ Chantal	29 Décembre

NAISSANCES HORS COMMUNE

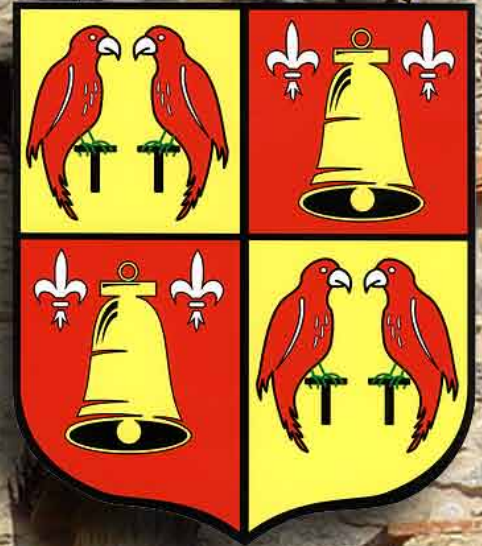
DUPONT Alicia	24 Janvier
ALIES Valentin	10 Février
GAULTIER Louka	23 Février
LE GOFF LLOBÈRES Eva	17 Février
GONZALEZ Jade	03 Mai
OLIVERAS Johann	13 Mai
HEBRARD Anaïs	15 Mai
HEBRARD Romain	15 Mai
GIRONES Marc	21 Mai
ALONSO Julien	08 Juillet
MAMASSIAN Alexis	15 Juillet
VARION Ethan	14 Septembre
GARCIA Llago	11 Octobre
OLIVE Andréa	20 Octobre
OLIVIER Alessia	30 Novembre
MASSOULIER Mathys	01 Décembre

DÉCÈS

MONCHAUX Éliane Veuve LEVÊQUE	23 Janvier
HAYES Normand	28 Janvier
OBSER Jeanne Veuve AMIGO MINGUET	11 Février
FALGARONNE Michel	13 Mai
FRENANDEZ Encarnacion	21 Juin
CHRISTOL Aimé	05 Juillet
CALMON Gilles	15 Août
DOMERGUE Andrée Épouse AMARDEILH	28 Août
GERBER Marthe Veuve HIDALGO	16 Septembre
BORRAS Rose Veuve PUIG	16 Septembre
DONCARLI Francine Épouse HONORIO	08 Novembre
RISCADO DERECHO Manuela Veuve RIVERO	28 Novembre
MATHEU Gilbert	10 Décembre
QUINTANA Marie Veuve COBREROS	18 Décembre
DELCLOS Raymond	23 Décembre

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

LIGNIER Josiane Épouse PELLETIER	24 Janvier
BOULANGER Roger	17 Février
BALLOT Jacqueline Veuve LORIAUX	14 Juillet
VADASZ Antal	24 Juillet
MERCADER Francis	17 Septembre
BEAUPIED Simone Veuve NOURRY	25 Octobre
GRACIA Benjamin	16 Octobre
BRAZET Serge	04 Novembre
VILANOVA Patrick	31 Octobre
HEIL Jeannine épouse VAITILINGOM	04 Décembre



Mairie de Saint Jean Pla de Corts

Avenue des Albères

66490 St-Jean-Pla-de-Corts

Tél : 04 68 83 17 64

Fax : 04 68 83 55 87

Courriel : contact@stjeanpladecorts.fr

www.stjeanpladecorts.fr

Une réalisation de l'équipe municipale